

A ce propos nous sera-t-il permis de rappeler à nos amis que l'*Action française* eut, la première l'idée de cette rose? Pour rendre la fête populaire et aussi universelle que possible, nous voulions que l'on pût piquer à sa boutonnière, ce jour-là, un emblème de fabrication facile, décoratif, peu coûteux et symbolique. Nous avons imaginé la petite rose que l'on connaît qui fut agréée, dans le temps, par toutes les sociétés catholiques et nationales. L'*Action française* prit donc les risques assez considérables de la fabrication et, pour fixer le type de la rose de Dollard, elle la fit enregistrer à Ottawa. Nos amis pourraient peut-être se souvenir de ces faits. Nous ne voulons pas exagérer notre droit de propriété. Mais n'y aurait-il pas avantage à maintenir le type de la rose du 24 mai? Et pourquoi aller la chercher ailleurs quand nous offrons la rose à des conditions raisonnables, que nous prenons encore les mêmes risques et que tout cela se fait rigoureusement, non au profit de celui-ci ou de celui-là, mais au profit d'une oeuvre?

Jacques BRASSIER.

LE FRANÇAIS A LA CHAMBRE FÉDÉRALE.

Il faut signaler à nos lecteurs la belle initiative de M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre fédérale, et il faut aussi l'en féliciter publiquement. Quarante-trois inscriptions diverses ont été apposées au Palais du Parlement; et elles fournissent maintenant dans notre langue les renseignements que le public recevait déjà en anglais.

Ce n'est pas la première fois que le Président de la Chambre manifeste ce désir de rendre les services publics utiles et agréables à l'élément français par le moyen du bilinguisme. Etant ministre des Postes, M. Lemieux fit inscrire jadis sur toutes les voitures des Postes, à Montréal, l'inscription maintenant familière de « Poste Royale ».

Nous avons, hélas! trop longtemps négligé ce que nous appelions, avec nos pires adversaires, des « bagatelles », et ce qui est cependant, aux yeux de tous les peuples, des manifestations nécessaires de leur souveraineté ou de leur particularisme. Nous sommes dans la bonne voie, réjouissons-nous-en.

Il nous faudra pourtant bientôt des timbres-poste, des billets de banque et de la monnaie bilingues. Sait-on que l'Afrique-Sud, à peine organisée en Dominion, possédait des timbres-poste bilingues? Sait-on qu'au lendemain de la proclamation de l'Etat-libre d'Irlande, une inscription gaélique était imprimée en travers des timbres anglais, et que maintenant les timbres-poste irlandais ne sont plus écrits qu'en gaélique, l'effigie du roi et tout texte anglais étant disparu? Puisque les autres savent distinguer les détails importants des vraies bagatelles, montrons-nous aussi perspicaces.

A. V.